



Vol. V.—No. 43.

MONTREAL, JEUDI, 22 OCTOBRE 1874

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
 PRIX DU NUMERO, 7 CENTIMS.

AU FIL DE LA PLUME

J'écrivais la semaine dernière que la colonisation était peut-être la planche de salut de la nationalité canadienne-française, et je déplore l'espèce de répugnance que le jeune canadien de nos campagnes semble manifester pour le déboisement.

Ce goût pour le défrichement, il faut qu'il soit inculqué dans l'esprit du jeune homme tout comme les principes de la morale. Il faut faire comprendre à l'enfant que son avenir dépend de lui, de son courage, de son travail, de son énergie.

Il faut lui faire entendre qu'il y a plus de gloire, plus de vraie jouissance, plus d'indépendance à cultiver le sol, à être son maître à soi, qu'à servir sous un autre.

Faire comprendre à la jeunesse de nos campagnes la beauté, la suavité de la vie des champs, la grandeur de l'état de l'homme qui fait sortir de la terre la nourriture de ses semblables, telle devrait être la préoccupation des cultivateurs canadiens pères de famille et un peu celle de nos instituteurs des campagnes.

Un livre bien propre à cette noble tâche, c'est *Jean Rivard*, par A. Gérin-Lajoie. Voilà un manuel de *défrichement*, et un joli traité de patriotisme en action. Chaque phrase est un encouragement pour le colon, et chaque ligne est un petit poème qui chante les beautés de la vie champêtre. Ce livre, le département de l'Instruction Publique ne saurait trop le répandre dans nos campagnes. Mieux que cela, je crois fermement que *Jean Rivard* devrait être le premier et le plus effectif des moyens à prendre pour opérer un rapatriement de colons. Ce livre vaut mieux que toutes les brochures possibles.

Distribuez à flots les livres bleus qui donnent des renseignements sur les cantons de l'Est, l'émigré canadien qui n'a plus de goût pour l'agriculture, qui n'a jamais compris la sublimité de son état, laissera passer le livre et ne s'en occupera guère; mettez-lui entre les mains un exemplaire de *Jean Rivard*, dites-lui que ce livre raconte les rudes travaux d'un homme comme lui, ses déboires, ses épreuves, ses succès, l'émigré canadien lira ou fera lire ce livre. Son ancien état lui apparaîtra sous un jour nouveau, ses enfants se passionneront pour le héros de l'histoire, et prendront peut-être la résolution de l'imiter. De cette lecture, l'émigré canadien bénéficiera grandement; s'il ne se fait pas colon, il se taira sur les déboires qu'il a éprouvés, ayant appris de sa lecture qu'en agriculture comme dans les autres professions, il faut *savoir attendre* et qu'il y a peut-être beaucoup de sa faute dans son insuccès.

Je viens d'apprendre un fait qui démontre jusqu'à quel point peut aller le fanatisme religieux.

Il existe à Worcester une avenue princière, quartier favori des Américains. Tous les contrats qui affectent les propriétés de cette rue, comportent que l'acquéreur ne pourra, en aucun cas, être un Irlandais.

Malheureusement pour ces fanatiques aristo-démocrates, il y avait là, avant l'ouverture de l'avenue, un Irlandais propriétaire, et impossible à ces messieurs de faire déguerpir cet enfant de la Verte-Erin. Autant les Américains sont fanatiques, autant notre Irlandais est

entêté. On lui a offert des prix fabuleux pour son terrain, mais il refuse ces offres avec une indignation qui fait honneur à son esprit patriotique. On dit même que, désirant humilier ces irlandophobes, il se propose de construire un bloc considérable et de le diviser en vingt-quatre logis spécialement destinés pour des familles irlandaises.

Ce fait n'est pas le seul pour démontrer que les Américains, tout en étant libéraux avec les étrangers au point de vue des droits politiques et civils, sont très-fanatiques au point de vue social. Ils sont essentiellement aristocrates dans leurs rapports sociaux. Sur la place d'affaires, égalité,—dans le cercle privé, aristocratie et fanatisme.

Il n'est pas rare de voir dans les journaux :
 "House to let, no foreigner need apply," ou bien encore :
 "servant wanted, no Irish or catholic need apply."

Disons de suite que c'est dans la Nouvelle-Angleterre seulement que ce fanatisme domine. Ailleurs les étrangers ont la haute-main. Et avant vingt ans, le puritanisme aura disparu dans les Etats de l'Est sous les flots de l'émigration qui s'y dirige.

Que ce règne arrive bientôt!

FERD. GAGNON.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Au moment où la main pesante de l'impôt demande aux églises et établissements religieux de la ville de Montréal de supporter leur part des taxes de la ville et enlève ainsi aux largesses de la charité une somme de plus de \$17,000 par année, l'esprit se reporte sur l'exercice de cette vertu dans les siècles qui précéderent le christianisme, l'admire dans son épanouissement le plus complet sous l'action du clergé et le suit dans les changements que l'appauvrissement de l'Eglise a dû de notre temps apporter à sa forme.

L'assistance du pauvre ou plutôt sous son appellation chrétienne, la charité, cette fille du ciel, que n'a-t-elle point accomplie, depuis le jour, où se levant sur les ruines de Rome saccagée par les barbares, elle adoucit les maux qu'elle ne pouvait guérir jusqu'à celui, où privée des biens de l'église, réservoir de l'épargne charitable, elle fit passer, dans le gouvernement des états, une partie de son dévouement pour les pauvres et donna naissance à l'assistance publique et aux établissements de bienfaisance!

Dans le monde antique, les instincts du cœur n'étaient ni méconnus ni étouffés: alors comme aujourd'hui, la main s'ouvrait pour l'indigent; il avait sa place à la table comme au foyer; le pauvre était un hôte envoyé par les dieux; jamais l'hospitalité n'eût une empreinte plus religieuse. Néanmoins le monde antique ne semble point avoir donné à la charité privée l'importance et le caractère qu'elle a de nos jours: ce qui manquait à ces sociétés, c'était la bienfaisance collective et s'exerçant par forme d'association. La pitié pour le prochain devenant l'une des vertus les plus actives, les plus spontanées de l'homme et se rendant manifeste par une foule de fondations et d'établissements charitables. Mais là où l'individu s'effaçait, l'état signalait sa présence, les lois suppléaient à l'impuissance des mœurs. Dans les républiques grecques, dont le travail des esclaves constituait presque toute l'activité, les citoyens libres vivaient des largesses

du gouvernement ou des usurpateurs qui s'en emparaient. Le trésor public était ainsi un patrimoine commun qu'alimentaient la confiscation, les impôts forcés, les tributs prélevés sur les peuples vaincus ou sur les colonies lointaines, les revenus des mines et du domaine public. A Athènes, le salaire se montrait sous toutes les formes, salaire pour les sénateurs, ils étaient cinq cents membres, pour les tribunaux, ils étaient six mille: salaire pour les orateurs et pour les vingt mille individus qui assistaient aux assemblées. Pas un acte, pas une cérémonie qui ne fussent une occasion de salaires, on en distribuait au spectacle, dans les jeux et quand Périclès voulut assurer sa popularité, il créa une série de libéralités nouvelles si bien que la moyenne de ces subventions réunies atteignait par tête de citoyen la somme de 1000 francs. Quelle charge pour le trésor! et pour aboutir à quoi? à entretenir dans la misère une population sans dignité.

A Rome, l'action de l'état n'est pas moins visible qu'en Grèce dans l'assistance publique: ce ne fut plus des donations en argent, mais des donations en nature; sous l'influence du vieil esprit républicain, on garde certaines mesures. L'annone, qui s'est perpétuée sous différents noms dans les races latines, était une institution qui veillait à la subsistance de la ville, elle n'avait d'autre objet que de prévenir ou combattre les disettes; mais bientôt, les mœurs se relâchèrent et avec les Gracques commencent les distributions gratuites; dès lors l'annone n'est plus un expédient d'administration, mais un instrument de politique. César lui doit sa popularité et désormais le peuple de Rome accourt aux magasins publics, ou la ration se distribue gratuitement. Les charges s'accroissent de plus en plus et les libéralités particulières des empereurs doivent combler le déficit,—alors commence la ruine des provinces de l'empire; il faut nourrir les milliers de citoyens romains oisifs et factieux. L'Egypte est taxée au 5me de sa récolte, la Sicile au 10me; les Gaules, l'Ile de Chypre, la Sardaigne, toutes les provinces doivent épuiser leurs terres pour alimenter Rome. Quel émoi si les cinq cents voiles qui ont quitté l'Egypte sont en retard; quelle joie, quand les pilotes débarquent au promontoire de Caprée; bientôt la distribution gratuite du blé ne suffit plus; on en fait autant pour le sel, pour la viande, même pour les vêtements. Le trésor public est un réservoir où chacun puise et qui est le siège d'un pillage régulier. Auguste élève au quadruple la distribution des denrées; Tibère crée une banque de prêts gratuits; Caligula fait deux fois à la populace un don de 200 sesterces par tête.

Sous les empereurs de la décadence, rien ne se fait plus en dehors de la munificence et des libéralités du souverain. Elles ne sont pas toutes volontaires. Un jour, c'est la soldatesque qui murmure et se plaint, l'autre jour, c'est la multitude qui s'insurge. Il faut acheter à prix d'argent le concours de l'une et la soumission de l'autre. Pas un empereur qui échappe à ces tributs forcés, et ils ont beau faire, jamais les largesses ne sont à la hauteur des exigences. Le pouvoir est à l'enchère, citoyens et légionnaires en disposent en faveur du plus offrant et lui dictent la loi: s'il résiste, on le brise et on traite de ses dépouilles avec un maître plus généreux. L'empereur est responsable de tout. La multitude attend de lui ses moyens de vivre. Il doit agir pour elle, prévoir pour elle, ne pas la laisser dépourvue ni dans ses besoins, ni dans ses plaisirs. Malheur à celui qui retient